

Revue des revues

vendredi 3 avril 2020, par Jacques Cossart

Après le [dossier et le séminaire portant sur les banques centrales](#), la revue *Les Possibles* consacre son numéro 23 à examiner ce qu'une planification pourrait apporter au combat pour répondre aux urgences sociales et écologiques. Virgile prétendait que la fortune souriait aux audacieux – *audaces fortuna juvat* –, cette audace pourrait-elle, deux millénaires plus tard, s'appliquer aux institutions financières, seraient-elles susceptibles d'emporter la conviction du plus grand nombre, pour stopper les dérives environnementales ?

L'impact du changement climatique toujours dénié

Parmi les publications de tous ordres qui documentent le lourd dérèglement climatique et celui de la biodiversité supportés par la planète, on mentionnera [The green swan](#) publié par la Banque des règlements internationaux (BRI) qui pour n'être pas une banque centrale n'en n'est pas moins au centre du réseau du système financier.

En décembre 2019, trois économistes du FMI, s'appuyant sur les *Global financial stability report* d'octobre 2019, ont publié dans *Finance & Development* un article sous le titre laconique « [Climate Change and Financial Risk](#) ». Les économistes du Fonds s'y attachent à ne pas déborder le domaine qui est le leur : les dommages éventuels sur les économies et la stabilité financière des pays ; aussi, pour évaluer la solidité de l'édifice, recommandent-ils que soit procédé à des *stress tests* ! Laissons ces techniciens à leur croyance dans l'efficacité de leur technique mais mentionnons leur conclusion car ils explorent les futurs pour anticiper les catastrophes, montrant par là qu'ils ont fait leurs conclusions générales du GIEC :

« L'impact potentiel du changement climatique nous oblige à réfléchir de manière empirique aux coûts économiques du changement climatique. Chaque ouragan destructeur et chaque paysage anormalement desséché réduiront la production mondiale, tout comme la voie vers une économie à faible émission de carbone fera grimper le coût des sources d'énergie, car les externalités ne seront plus ignorées et les anciens actifs perdront toute valeur. D'autre part, les taxes sur le carbone et les mesures d'économie d'énergie qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre stimuleront la création de nouvelles technologies. La finance devra jouer un rôle important dans la gestion de cette transition, au bénéfice des générations futures ».

La BRI, comme le FMI, se retranche derrière sa mission mais avertit néanmoins, dès la présentation de son étude, que « *le changement climatique pose de nouveaux défis aux banques centrales, aux régulateurs et aux autorités de surveillance* ». Les

voilà prévenues. Plus sévère encore, elle précise que la tâche « *est particulièrement difficile en raison de l'incertitude radicale associée à un phénomène physique, social et économique en constante évolution et impliquant des dynamiques complexes et des réactions en chaîne* » car, précise-t-elle, « *les modèles climato-économiques existants ne peuvent pas prévoir avec suffisamment de précision la forme que prendront les risques liés au climat* ». Il s'agit de ce que la BRI appelle « *les risques de 'cygne vert'* : *des événements potentiellement extrêmement perturbateurs sur le plan financier qui pourraient être à l'origine de la prochaine crise financière systémique* » (remarquons que, lorsqu'elle évoque le système, elle prend le soin de s'abriter derrière sa compétence.) Une crise systémique *financière* qui serait provoquée par un ou des événements – le cygne vert [1] – qui vont interagir en chaîne.

Or, cette chaîne n'est pas mince comme le démontrent de très nombreux rapports, à commencer par ceux du GIEC. Qu'une institution, *a priori* très éloignée de ces problématiques, comme la BRI, présente à la page 28 de son rapport le graphique 8 reproduit ci-dessous, mettant en évidence le processus de chaîne mortifère en fonction de l'élévation moyenne de température allant de 1 à 3 °C, de 3 à 5 °C et au delà de 5 °C, montre sans fard la préoccupation de l'organe international de régulation monétaire. Cette publication traduit un recul considérable du climato-scepticisme encore inimaginable il y a quelques années seulement. Pour autant, on est encore loin de la coupe aux lèvres. Il y va de l'intérêt des propriétaires du capital s'échangeant quotidiennement en moyenne – d'après les chiffres de la BRI elle-même – plus de 640 000 milliards de dollars, générant, à chaque mouvement, en principe un profit qui, on le sait, n'est toujours pas taxé ! Pareille poule aux œufs d'or se protège avec le plus grand soin et par tous les moyens. Bien sûr, il y a les Trump et autres chevaliers de la terre plate mais des études comme celle de la BRI, et d'autres [2], semblent montrer que la compréhension globale progresse grandement.

Au début de notre ère, Horace affirmait « *bis repetita placent* » ; puisse que la confiance du poète latin dans la répétition pour emporter les convictions soit réelle !

Si le climato-scepticisme n'a plus la cote qu'il détenait il y a deux

ou trois décennies, les marchés, eux, se soucient toujours comme d'une guigne du climat et de l'environnement qu'ils consomment sans vergogne. Aussi, que la BRI proclame que l'augmentation de la température, à partir de 1 °C seulement, entraînera des conséquences aussi dramatiques que cumulées, mérite sans doute d'être marqué d'une pierre blanche. Bien entendu, nous savons que les propriétaires du capital, c'est-à-dire du pouvoir, affirmeront sans scrupule, comme le Prince de Lampedusa le proclamait dans la Sicile de la fin du XIX^e siècle, « *il faut que tout change, que tout reste comme avant* ». Mais Garibaldi triompha et le prince Salina, comme il l'avait prévu d'ailleurs, perdra avec sa classe, son pouvoir.

Tout ce beau monde rassemblé en janvier 2020 à Davos jura qu'il allait s'attaquer au réchauffement climatique et... quitta la station suisse dans une myriade d'hélicoptères et avions privés !

Sans doute peut-on faire crédit aux plus lucides d'entre eux d'être disposés à s'engager dans une *transition écologique*. Mais, que veut donc dire transition pour stopper la perte annuelle des quelque 26 000 espèces animales et végétales qui disparaissent chaque année ? Comment organise-t-on une transition pour ne pas voir se réaliser le plus lourd scénario du GIEC qui prévoit une augmentation moyenne de température de 6,4 °C au XXI^e siècle ? Que dit-on aux dizaines de millions d'êtres humains contraints, chaque année, de fuir les catastrophes climatiques ? Comment traduit-on en bengali ou javanais à plus d'un milliard de femmes, hommes et enfants, « prenez votre temps mais la mer monte et va submerger vos habitations ? » Il y a encore quelques années, beaucoup s'émerveillaient à la publication de rapports montrant que le *pic pétrolier* reculait encore dans le temps.

Heureusement, les scientifiques poursuivent leurs travaux ; une étude publiée dans *Nature* montrait que la consommation de toutes les réserves de fossiles énergétiques jusqu'en 2050 entraînerait une émission plus de deux fois supérieure aux émissions calculées par le GIEC pour maintenir l'augmentation de température sous le seuil de 2 °C, pour le seul CO₂. De combien d'Aragon aurons-nous donc encore besoin pour ne plus être contraints de crier avec lui « *Est-ce ainsi que les hommes vivent ?* »

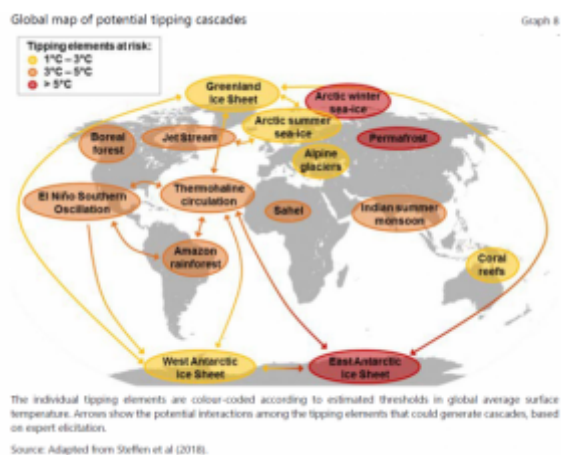
Mais ce ne sont pas ces chemins, qui peut-être pourraient se révéler vertueux, qu'empruntent les capitalistes du monde entier. Leurs bilans enregistrent leurs actifs non plus au prix d'acquisition ajusté aux amortissements déjà pratiqués comme pendant des lustres, mais à une *fair value* telle que l'enseigne la bible en la matière, c'est-à-dire les normes comptables *International Financial Reporting Standards* (IFRS). Qui donc fixe cette *fair value* ? Les marchés, pardi ! Ils ne vont quand même pas détruire cette machine à *cash* en devant provisionner, dans le bilan de Total par exemple, des centaines de millions d'euros pour ajuster la *fair value* des réserves qui ne vaudront plus rien à un horizon indéfini, certes, mais peut-être pas si lointain.

Souvenons-nous de la crise de 2007-2008, souvent dénommée Grande Récession, on est alors dans le monde merveilleux où règnent les *Goldman Sachs*, *Lehman Brothers* et autres *Bear Stearns*. Jusque-là, c'est le temps fabuleux des produits dérivés

qui offrent l'avantage de parier sur un prix futur qui, bien entendu, est parfait puisque les *Moody's* et *Standard & Poor's* contrôlent tout, et, d'ailleurs, les grandes compagnies d'assurance comme *AIG* veillent au grain, rien à craindre. *Patras*, *Lehman Brothers* fait faillite en septembre 2008 et, dans les mois qui suivent, près de dix millions de personnes se retrouvent à la rue. La crise systémique, engendrée par l'impéritie des banques privées contraint les États et les banques centrales d'apporter, par centaines de milliards de dollars les concours sans lesquels 7,5 milliards de personnes plongeaient dans des tourments auxquels les plus démunis auraient été, comme toujours, les plus exposés. *Too big to fail* disaient les fières Pythies, car l'État ne pourra pas faire autrement que de sauver les banques ; ce fut le cas puisqu'il s'agissait – et il s'agit toujours – d'un État au service du capital !

Les ressources dont il est question ne sont pas de simples réserves pétrolières ou de splendides marinas mais, pour les banques, elles représentent d'abord et avant tout les garanties sur lesquelles sont appuyées leurs interventions. Si l'estimation de ces garanties s'amoindrit, voire disparaît, les banques centrales vont se trouver en première ligne et, dès lors, la BRI craint d'être appelée à être requise comme *garante climatique en dernier ressort*. Ce n'est évidemment pas dans son mandat aussi, comprend-on sa réaction profondément inquiète.

Ce Cygne vert pourrait bien être quelque chose comme le « *Alea jacta est* » qu'aurait lancé Jules César avant qu'il ne franchisse le Rubicon !



Où investit-on ?

La quasi-totalité des économistes et beaucoup de commentateurs affirment souvent d'un vigoureux coup de menton, surtout chez ceux qui sont persuadés que l'argent est trop précieux pour ne pas être réservé aux seuls propriétaires du capital [3], que *l'investissement* est indispensable à la vie économique. Par exemple, les estimations de l'investissement nécessaire chaque année pour faire face au dérèglement climatique et à l'atteinte à la biodiversité vont jusqu'à une somme équivalent à 5 % de la production mondiale de biens et

services [4].

Parmi ces investissements, les *investissements directs à l'étranger* (IDE) sont particulièrement vantés ; il s'agit, aux yeux de leurs thuriféraires, d'une contribution décisive du capitalisme mondial au développement. Selon les chiffres présentés par la CNUCED, il s'agissait en 2017 de près de 1 800 milliards de dollars. Or, une [étude du FMI](#) publiée en décembre 2019 vient sensiblement tempérer l'enthousiasme ; ses trois auteurs notent en substance que « *l'investissement fantôme dans des coquilles d'entreprises sans substance et sans lien réel avec l'économie locale peut représenter près de 40 pour cent de l'IDE mondial* ». Pourquoi donc ? Une note du [CEPII](#) vient, si besoin, éclairer notre lanterne : en France par exemple, cette *optimisation* fiscale aurait subtilisé 29 % des recettes d'impôts sur les sociétés (IS). Pourquoi se gêner en effet ? Au 1^{er} janvier 2020, cet impôt tombait de 50 % en 1985 à 26,5 % et conduisait à ce que, à 67 milliards d'euros, il ne représentait plus alors qu'à peine le tiers des recettes de TVA.

Comme on l'imagine aisément, les banques sont à la manœuvre de ces opérations. Or, comme le démontre Christian Chavagneux pour la France, avec « Les députés et le gouvernement, porte-paroles du lobby bancaire », article paru le 9 janvier 2020 dans *Alternatives économiques*, tout ce beau monde reprend « sans filtre les arguments les plus fallacieux du lobby bancaire pour réclamer un moins disant réglementaire en faveur des banques françaises ». De quoi donc souffre notre économie ? De réglementation publique bien sûr !

C'est particulièrement vrai pour le secteur bancaire, mais ce n'est quand même pas parce que la crise de 2008 est partie de la crise des *subprimes* – due en grande partie à l'absence ou au contournement des règles prudentielles – que nous, les propriétaires des banques et nos affidés, n'allons pas réclamer l'abrogation des quelques restrictions qui subsistent encore ; retrait si fertile pour nos bonus et dividendes ! La phobie de la réglementation bancaire ne semble pas limitée à la France. L'ancien chef économiste de l'Agence française de développement, Gaël Giraud, publiait le 20 novembre 2019, un [article](#) tout simplement intitulé « Les banques sont intrinsèquement [5] hostiles à la transition écologique ».

Giraud stigmatise l'action des banques dans le domaine environnemental autant par son actualité que par sa gravité ; toutes les banques (il a travaillé au sein de certaines d'entre elles) appartiennent à ses yeux à cette catégorie *intrinsèquement* perverse, ainsi des banques européennes. À propos de la Banque centrale européenne, il explique que la privatisation de la monnaie opérée par celle-ci en Europe a été possible « *parce que la BCE n'a pas de compte à rendre auprès des États, et elle rend formellement compte ex post de ses activités auprès du Parlement européen, sans que celui-ci ne puisse intervenir en amont sur ses décisions de politique monétaire. Du coup, la BCE est largement inféodée au lobbying des banques privées et vous n'aurez aucun mal à interpréter toutes les décisions prises par Francfort depuis 2008 comme des décisions favorables aux intérêts du secteur bancaire. Je vous mets au défi de trouver une*

seule exception. Pourtant, croyez-vous que les intérêts du secteur bancaire privé coïncident avec l'intérêt général ? » Gaël Giraud a parfaitement raison ; cependant, il convient de garder à l'esprit que toutes ces décisions sont prises dans la droite ligne de politiques conduites par tous les gouvernements de l'Union.

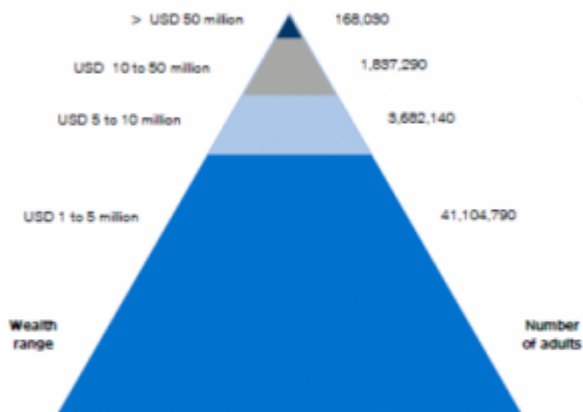
La pyramide des inégalités

La fiscalité – pas seulement celle des États-Unis, ni de l'Union européenne en particulier – peut se révéler un bon instrument au service d'une planification vertueuse.

C'est, au bout du compte – si on ose écrire – la posture, aussi désinvolte que péremptoire qu'adoptent les deux ou trois milliers d'ultra-riches que compte la planète, ceux qui figurent à l'extrémité supérieure de la trompe de l'éléphant de [Milanovic](#). Bien sûr, ils sont plus nombreux à réclamer et obtenir leur plat de lentilles, plus ou moins gras il est vrai. En 2019, le patrimoine de près de 7 milliards de la population mondiale est évalué par le [Crédit suisse](#) [6] à la moitié environ de celui de 1 % de cette population ! On reproduit ci-après la fameuse pyramide que la banque présente tous les ans dans son *Global wealth report* [7]. En 2019, le Crédit suisse dénombre près de 47 millions de millionnaires (88 % d'entre eux font figure de *pauvres* puisque leurs avoirs financiers sont compris entre 1 et 5 millions de dollars) – sur 7,5 milliards d'êtres humains. Plus marquant encore, 168 000 individus possèdent, chacun, des avoirs financiers au moins équivalents à 50 millions de dollars. Pour autant, ces 168 000 individus ne sont pas encore ceux qu'Emmanuel Saez et Gabriel Zucman nomment pour les États-Unis, dans leur ouvrage présenté plus loin, « *les Trump, les Zuckerberg et les Buffett [qui...] paient, [...], moins d'impôts que leurs secrétaires ou que les enseignants* » !

Ce sont sur ces analyses – obtenues de première main – sur lesquelles s'appuie Oxfam pour établir depuis quelques années son rapport sur les inégalités dans le monde. Sa [dernière version](#) est parue le 19 janvier 2020.

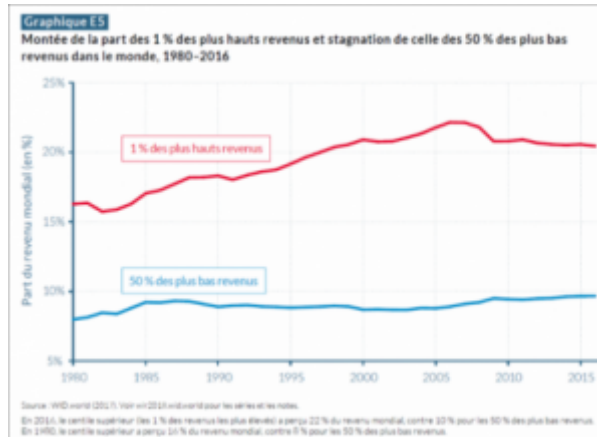
Figure 8: The top of the pyramid, 2019



Source: James Davies, Rodrigo Lluberas and Anthony Shorrocks, Global wealth databook, 2019

Aussitôt parue, aussitôt brocardée. Non pas que ledit rapport ne mériterait pas de remarques, mais on comprend vite en lisant ou écoutant les critiques que le fond de l'affaire est de ne pas toucher au système, comme on pourra le voir à la lecture de [Inégalités](#). Léa Salamé par exemple, présentatrice de la Matinale de France Inter, a commencé à reprocher à Cécile Duflot, qui présentait ledit rapport, que ce dernier s'appuie sur les patrimoines et non sur les revenus ; quelques mois plus tôt, à l'inverse, elle admonestait Thomas Piketty qui, lui, s'appuyait sur les revenus.

Que retenir ? Les ultra-riches, comme les dénomme avec élégance le Crédit suisse, et les riches, le sont de plus en plus. Ainsi, depuis 1980 (l'arrivée de Thatcher et Reagan et l'installation mondiale du néolibéralisme), la part des 1 % des plus hauts revenus dans le monde est passée de quelque 16 % à plus de 20 % alors que, sur la même période, celle des 50 % des revenus les plus bas n'a que fort peu évolué pour rester en dessous de 10 %, comme l'illustre le graphique E5 publié par WID et reproduit ci-dessous. La fiscalité, à commencer par celle qu'il convient d'appliquer sur les bénéficiaires des sociétés, est un moyen efficace pour freiner cette marche mondiale. Saez et Zucman indiquent, dans l'ouvrage mentionné dans l'article « Ne pas confier les retraites à l'argent-roi » de ce numéro, les chiffres suivants pour les États-Unis : taxation du capital 49 % en 1950 contre 21 % en 2018, et taxation du travail 19 % en 1950 contre 22 % en 2018 !



Une économiste parle à l'oreille d'Alexandria Ocasio-Cortez et de Bernie Sanders

Elle s'appelle Mariana Mazzucato. C'est une économiste italo-américaine qui a su attirer, puis capter, l'œil d'un lecteur de la revue *Les Possibles*, par ce titre « [This economist has a plan to fix capitalism](#) ». Elle affirme clairement, en travaillant avec la nouvelle élue de New-York, l'urgence de la mise en place d'une planification de politiques publiques, y compris dans le domaine environnemental.

États-unienne, elle définit clairement pourquoi elle soutient les candidatures de Elizabeth Warren et de Bernie Sanders pour les prochaines élections présidentielles. Alexandria Ocasio-Cortez ne cache pas qu'elle bénéficie de ses conseils. L'universitaire consacre une part importante de ses recherches aux politiques publiques en matière d'innovation, elle s'est attachée à montrer combien les inventions étaient d'abord le résultat d'institutions publiques, à commencer par l'armée. Elle affirme que, depuis des décennies, l'investissement public est récupéré par des intérêts privés ; elle en donne quelques exemples savoureux : la création et le développement d'internet pour les besoins militaires états-unis, le financement de l'algorithme de recherche de Google grâce à une bourse, les cinq milliards de dollars payés par le budget fédéral au brillant homme d'affaires Elon Musk, ou encore l'assistant vocal vendu par Apple provenant directement de l'agence pour la recherche avancée en matière de défense des États-Unis (DARPA). Peut-être est-ce ainsi qu'Apple a pu procéder en 2018 au rachat en bourse [8] d'une part de ses actions – chacune d'entre elles valant quelque 300 dollars – pour un montant total approchant 100 milliards de dollars.

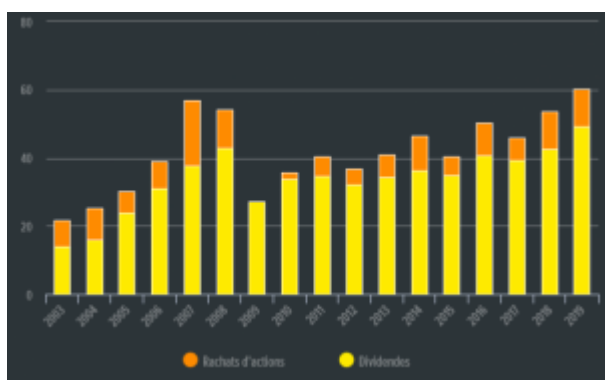
Soyons équitables, Apple n'est pas la seule transnationale à maîtriser le savoir-faire du capitalisme ; en témoigne le graphique présenté par *Alternatives économiques*, tiré de la *Lettre de Vernimmen* et reproduit ci-après. Il montre, pour les seules entreprises du CAC 40, comment année après année de 2003 à 2019, ces transnationales ont versé, en dividendes et

rachat d'actions, 1 056 milliards d'euros à leurs actionnaires, français ou non.

Mariana Mazzucato constate la diminution progressive des budgets publics consacrés à la recherche fondamentale, et elle s'inquiète des besoins de financement qui seraient nécessaires pour répondre au dérèglement climatique et beaucoup d'autres secteurs. Elle rappelle que « l'histoire montre que l'innovation est le produit d'un effort collectif massif, et pas seulement l'œuvre d'un petit groupe de jeunes hommes blancs en Californie » ; pas étonnant qu'elle conseille Bernie Sanders ! Il faut dire qu'elle ne recule devant aucune provocation : ainsi ose-t-elle rétorquer au journaliste de la chaîne privée britannique *Channel 4* qui tente de lui faire comprendre combien les déficits budgétaires sont mortifères, « *le vrai problème, c'est que les gens ne savent rien des arrangements que concluent en coulisses Google, Apple, Glaxo et Pfizer avec les services fiscaux de tous les pays* ».

Bien des choix de Mariana Mazzucato sont pertinents, et beaucoup sont courageux. Elle séduit un large éventail de responsables ; souhaitons-lui que ce succès ne la détourne ni de la rigueur scientifique ni du courage dont elle sait faire preuve.

Dividendes et rachats d'actions CAC 40



Ne pas confier les retraites à l'argent roi

C'est en substance ce que déclarait Édouard Philippe pour attester de son horreur d'un abandon du principe de la retraite par répartition si cher à ses concitoyens. Ah, le fier homme, que nous voilà rassurés.

Il faut dire que, selon nos élites, lesdits concitoyens ne comprennent pas grand-chose à l'économie. On a beau essayer de leur faire comprendre que, pour eux, le mieux est encore de s'en remettre aux possédants, ces *salauds de pauvres* renâclent !

Tous ces experts vont répétant qu'il n'est pas question de toucher à la retraite par répartition ; ils savent en effet pertinemment que le pain et même, pour certains, la confiture, achetés par les retraités ne proviennent pas de miraculeuses conserves mais de ce qui est produit par le travail du moment.

Comme le démontre à nouveau [Michel Husson](#) dans sa savoureuse chronique parue dans *Alternatives économiques* de janvier 2020, dans laquelle il rappelle, entre autres, ce que Marx écrivait dans *Le Capital* :

« La conception du capital comme valeur qui se reproduit elle-même en s'accroissant dans cette reproduction grâce à sa qualité inhérente de valeur qui se perpétue et s'accroît sans cesse a conduit le D' Price [9] à ses inspirations fabuleuses qui dépassent de loin les chimères des alchimistes ».

Alors, pourquoi donc ce [projet de loi instituant un système universel de retraite](#) ? Les propriétaires du capital sont déjà parvenus, en France, à faire supprimer l'impôt sur la fortune grâce en particulier à un Président de la République tout acquis à leur cause ; cela, pour que ça *ruisselle*, bien entendu ! Mais ce n'est pas encore suffisant, il y faut des torrents. Encore faudrait-il qu'ils se déversent dans une bonne épargne, celle qui irrigue là où il faut.

La plus importante transnationale experte en la matière est la société états-unienne [BlackRock](#) qui détient près de 7 000 milliards de dollars d'actifs. Ainsi, à tout seigneur tout honneur, son dirigeant Larry Fink a-t-il été reçu à l'Élysée par le Président de la République. On doit comprendre que l'enchanteur new-yorkais sait, lui, comment doivent être organisées les retraites. Pour être assuré qu'Emmanuel Macron perçoive bien l'efficacité de l'ensemble, ses services ont rédigé des [« recommandations qui s'adressent au gouvernement français »](#). S'il reconnaît que la loi Pacte va dans le bon sens, il prévient qu'il faut sécuriser tout cela. BlackRok écrit *stricto sensu* :

- Améliorer par voie de décrets d'application et d'ordonnance la lisibilité du régime avec un corpus de règles communes destiné à faciliter la portabilité de l'épargne retraite.
 - S'inscrire dans le cadre du nouveau règlement européen qui instaure le produit paneuropéen d'épargne retraite individuelle (PEPP).
 - Pérenniser le dispositif législatif et les incitations fiscales de long terme en renforçant le rôle d'un tiers indépendant ayant pour mission d'évaluer le coût et l'efficacité des réformes dans la durée.
- Vous allez voir que, malgré tous ces efforts, beaucoup de Français – pas les ultra-riches il est vrai – vont continuer à placer leur épargne sur ce Livret A, destiné principalement au financement du logement social, qui existe – une monstruosité – depuis plus de deux siècles ! Ce n'est pas ainsi que l'économie française va pouvoir être financée, *dixit* Bruno Le Maire qui vient d'abaisser à compter du 1^{er} février 2020 le taux d'intérêt servi à 0,5 % l'an, le plus bas de son histoire mais qui collecte quand même quelque 300 milliards d'euros au travers de 55 millions de livrets. Parce que, comme tout bon néolibéral, le ministre français est persuadé, du moins l'affirme-t-il, que sans épargne préalable, pas d'investissement. Keynes, reviens !

Tous ces bons apôtres nous diront que la France se place en tête des pays pour le poids de ses *charges sociales* ; ils ne vont quand même pas user du vocable amortisseurs sociaux, pourtant précieux, comme le signalent le [FMI](#) ou la [Banque mondiale](#) ; mais à qui se fier ? Il est vrai que, si la France est le pays qui consacre la part la plus importante de son PIB au financement des dépenses sociales, elle est aussi tout en haut de l'affiche pour ce que l'on nomme les amortisseurs sociaux, qui se révèlent si précieux lors des crises, comme celle de 2007-2008. Les études de l'[OCDE](#) en rendent compte ; mais ce sont bien les luttes menées tout au long de ces décennies qui, en France, ont imposé ces protections ; la lecture de « [La protection sociale dans le monde](#) » témoigne du chemin à parcourir encore sur la planète. L'édition 2018 du portrait social de la France dressé par l'[Insee](#) notait que sur la période 2008/2016 « *les ménages les plus modestes ont bénéficié de la politique sociale et des amortisseurs sociaux : les 5 % les plus modestes ont vu leur revenu disponible annuel s'accroître de plus de 450 euros et les 5 % au-dessus l'ont vu s'accroître de 890 euros du fait des réformes des prestations (revalorisation des minima sociaux, création de la prime d'activité, etc.)* ». On sait que la politique conduite par l'actuel Président de la République ne produira pas les mêmes résultats. Pour lui, le modèle d'Outre-Atlantique est comme un repère ; on lui conseillerait volontiers de lire l'ouvrage de Saez et Zucman mentionné en note 12 ; il y remarquerait peut-être ce passage « Au bout du compte, la réalité est celle-ci : après avoir payé ses impôts, son assurance santé (impôt privatisé) et ses cotisations retraite, l'Américain moyen conserve à peu près la même proportion de son revenu avant impôts que son homologue européen ».

Les premiers de cordée tant vantés aujourd'hui en France – et largement rémunérés à ce titre – ne sont pas (encore) au niveau des super-riches états-uniens, surtout tels que traités après la réforme fiscale de l'administration Trump. On pourra se référer à cet égard à *Le triomphe de l'injustice*, l'ouvrage [10] d'Emmanuel Saez et Gabriel Zucman qui vient de paraître en français. Cette très riche étude examine l'évolution, du XX^e siècle à aujourd'hui, de la fiscalité globale aux États-Unis. Ils proposent à cet effet un [site](#) en accès libre permettant à tous d'effectuer les simulations de nature fiscale et de montrer les conséquences des décisions prises ou de celles qui s'ensuivraient après telle ou telle réforme. Le Trésor américain et le bureau du budget du Congrès procèdent à des calculs semblables, mais les journalistes et les contribuables n'y ont pas accès. Les auteurs travaillent à élargir le nombre de pays éligibles, dont la France, à ce type de dispositif. En une sorte de présentation de leurs travaux, ils notent :

« *Aujourd'hui, chaque groupe social paie entre 25 % et 30 % de ses revenus en impôts, hormis les ultra-riches, pour qui le taux effectif d'imposition tombe à 23 %. Le système fiscal américain ressemble à un gigantesque impôt proportionnel, sauf pour les plus grandes fortunes, où il devient régressif. La croyance répandue selon laquelle les États-Unis collecteraient leurs impôts de manière très progressive, à défaut d'en prélever autant que les pays européens, est erronée. Plus précisément, les classes populaires (les cinq premiers déciles de la*

distribution, qui gagnent en moyenne 18 500 dollars par an) ont un taux d'imposition d'environ 25 %. Ce chiffre augmente légèrement pour les classes moyennes (les quatre déciles suivants), avant de se stabiliser aux alentours de 28 % pour la classe moyenne supérieure et de s'élever ensuite un peu pour les riches, sans jamais dépasser de beaucoup le taux moyen de 28 %. Il retombe enfin à 23 % pour les quatre cents plus grandes fortunes. Collectivement, et bien que leurs situations individuelles ne soient pas toutes les mêmes, les Trump, les Zuckerberg et les Buffett de ce monde paient, en proportion de leurs revenus, moins d'impôts que leurs secrétaires ou que les enseignants. Comment un système fiscal ayant pourtant la réputation d'être progressif peut-il en réalité être si injuste ? »

On verra, entre autres, sur le site mentionné plus haut, le graphique intitulé « Total tax rates by income percentile (1950-2018) ». Il montre, sur cette période, le taux réel d'imposition des citoyens selon le percentile auquel ils appartiennent ; en 1950, le taux d'imposition pour les plus riches – ceux que [Milanovic](#) situait dans le haut extrême de la courbe de l'éléphant – était de 70 %, et y restera d'ailleurs jusqu'aux années Reagan ; en 2018 après la réforme fiscale Trump, ce taux chutera à 25 % !

On reproduit ci-dessous le graphique établi par Emmanuel Saez et Gabriel Zucman [11] qui montre sur la période 1913/2013 l'évolution de la part détenue dans le revenu national par le 0,1 % des plus riches ; SCF signifie *Survey of Consumer Finances*, chiffrage établi par la Banque centrale fédérale de États-Unis. On remarquera la baisse de cette part sur la période de la présidence Roosevelt qui, entre autres, éclaire l'accent mis par Bernie Sanders pour définir la politique (à la définition de laquelle les deux auteurs ont contribué pour la partie économique) qu'il propose comme étant de type rooseveltien. On peut comprendre la référence à F.D. Roosevelt, le père du *New Deal* qui s'appliqua à le mettre en œuvre pendant ses treize années de présidence, du lendemain de la Grande Dépression jusqu'à sa mort à quelques semaines de l'armistice. L'application d'une telle politique aujourd'hui constituerait sans doute dans ce pays une véritable révolution ; il n'est que de voir la frénésie avec laquelle les caciques du Parti démocrate se sont rassemblés pour faire échec à la désignation de Bernie Sanders.

Part du revenu national des 0,1 % les plus riches aux États-Unis



Nous n'en sommes pas à un tel niveau d'inégalités en France

aujourd'hui, mais toutes les mesures prises depuis plus de deux ans peuvent y mener si elles ne sont pas stoppées. On lira l'étude de l'OFCE parue en février 2020 et intitulée « [Du pouvoir d'achat au travail](#) ». On y verra, par exemple que pour le budget 2020, la baisse de l'impôt sur les sociétés privera l'État de 2,3 milliards d'euros. Le président de l'OFCE a publié dans le quotidien *Le Monde* du 10 février 2020 une tribune dans laquelle il souligne que « *la réforme de la fiscalité du capital contribue à augmenter durablement les inégalités* » ; on dit que le rapport et la tribune ont fortement déplu à Bruno Le Maire. On se demande pourquoi : serait-ce parce qu'il y est noté que le revenu mensuel supérieur à 2 800 euros par personne a augmenté mais que « *en revanche, la réforme des allocations-chômage et du calcul des aides aux logements, la désindexation de la plupart des prestations sociales contribuent à une réduction de revenu parmi les ménages les plus pauvres* ». On peut lire aussi que « *la réforme de la fiscalité du capital, dont l'effet sur la croissance est discutable [...] contribue à durablement augmenter les inégalités* ». L'OFCE ne croirait-il pas à la réalité du ruissellement ? Qu'on se rassure, les soutiens du Président Macron veillent : ainsi trois économistes, se drapant dans leur toge *scientifique* sont très vite montés en première ligne [12]. Leur brillant exposé vaut la peine d'être lu :

on pourra notamment y relever que les pauvres économistes ignares de l'OFCE n'ont pas même attendu le temps nécessaire à ce que se réalise... ce que leur modèle néolibéral a prévu ! À la fin des années 1990, une éminente professeure de mathématiques financières répondait à une journaliste qui s'étonnait que le modèle mathématique impressionnant proposé ne soit pas corroboré par la réalité, que c'était la réalité qui ne s'adaptait pas ; au moins, le large sourire qu'elle affichait en disant cela pouvait-t-il laisser supposer qu'il s'agissait d'une savoureuse plaisanterie... En tout cas, il n'y a pour le pouvoir français actuel de bonne planification que celle menée par les transnationales sur le modèle capitaliste dont la croissance est le seul véritable principe planificateur ; les propriétaires du capital et le Fondé de pouvoir qu'ils sont ravis de voir à la présidence de la République réfléchissent bien entendu, mais à court terme, et travaillent à la nano-seconde sur les cours de bourse ; alors évidemment, le bien commun et les services publics n'entrent pas dans ce principe. Résultat, un climat et une biodiversité dévastés dont souffre, et souffrira, gravement l'humanité, en premier lieu la moitié la plus pauvre. Pour paraphraser Jacques Brel « *Faut vous dire, Monsieur/Que chez ces gens-là/On n'pense pas, Monsieur/On ne pense pas, on compte* ».

Notes

[1] *Le Cygne noir - La puissance de l'imprévisible*, a fait l'objet d'un ouvrage du statisticien Nassim Nicholas Taleb dans lequel il fait référence à des événements très rares et non prédictibles mais jouant un rôle considérable. La terminologie *Cygne vert* utilisée par la BRI fait manifestement référence à la théorie explicitée par le mathématicien franco-libanais.

[2] On peut citer l'intervention de Mervyn King dans le dernier paragraphe de [Quand-surviendra-t-elle](#), ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre et celle de son successeur [Mark Carney](#) qui désigna sous l'expression *The tragedy of the horizon* tous les désastres à venir et alla jusqu'à dire à ses auditeurs rassemblés par la Lloyd's « *We don't need an army of actuaries to tell us that the catastrophic impacts of climate change* ».

[3] En 2019, les entreprises françaises du CAC 40 ont distribué quelque 50 milliards d'euros de dividendes, auxquels il convient d'ajouter 11 milliards de rachat d'actions ce qui se traduit par un versement pécuniaire ; pour les principales compagnies mondiales, il s'est agi de 500 milliards.

[4] La [Banque mondiale](#) indique que le PIB mondial exprimé en dollars courants était en 2018 de 86 000 milliards, qui supposeraient un investissement annuel de plus de 4 000 milliards de dollars.

[5] Peut-être le souvenir de cet adverbe lui est-il venu de l'encyclique *Divini Redemptoris*, parue en 1937, dans laquelle Pie XI déclarait le « communisme athée intrinsèquement pervers ».

[6] Le Crédit suisse a été créé au milieu du XIX^e siècle et, depuis cette époque, jouit de la réputation du *sérieux* suisse qui fait de lui une banque d'investissement mais aussi un établissement offrant tous les services bancaires. Il dispose d'une vaste clientèle mondiale et présente une capitalisation boursière évaluée à plus de 30 milliards de dollars.

[7] On pourra remarquer les *progrès* accomplis en le comparant avec les données de l'année précédente présentées dans le dernier paragraphe de [Journalisme de mauvaise qualité](#).

[8] Le rachat en bourse tend à faire monter le prix de l'action pour les actionnaires mais ne servira évidemment pas à la recherche.

[9] Lire dans la chronique de Michel Husson.

[10] Emmanuel Saez Gabriel Zucman, *Le triomphe de l'injustice, Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Paris, Seuil, 2020.

[11] [Progressive wealth taxation](#), Emmanuel Saez Gabriel Zucman, octobre 2019.

[12] Le ruissellement est pertinent et fonctionne à merveille. Philippe Aghion, Gilbert Cette, et Élie Cohen, économistes néolibéraux actifs, ont publié dans le quotidien *Les Échos* du 27 février 2020, un article sous le titre « Cessons de produire des analyses fiscales simplistes pour juger les réformes ».